



Pôle de Biologie Pathologie Génétique

Biologie Spécialisée CHRU de Lille

//

13 décembre 2013

DECEMBRE 2013 & JANVIER 2014 :

En raison des fériés **des mercredis 25 décembre 2013 et 1er janvier 2014**, nous vous rappelons de ne pas prélever ni transmettre d'échantillons les **mardis 24 et 31 décembre 2013**, pour les analyses suivantes :

- Culture virale
- G6PD
- Pyruvate kinase
- Immunophénotypage lymphocytaire

Les 24 et 31 décembre, le secrétariat médical sera exceptionnellement fermé à 16h00



Toute l'équipe du Pôle de Biologie Pathologie Génétique du CHRU de Lille vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.



décembre 2013

l	m	m	j	v	s	d
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

janvier 2014

l	m	m	j	v	s	d
						1
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

MODIFICATION DE TARIFICATION : A PARTIR DU 1ER JANVIER 2014

Génotypage HLB27 : BHN 110 soit 29,70 €

PRE-ANALYTIQUE : BIOLOGIE MOLECULAIRE ET FISH INTERPHASIQUES DES HEMOPATHIES MALIGNES

Les bons de demande de biologie moléculaire et de FISH interphasique des hémopathies, ainsi que les formulaires de non-opposition à la conservation du matériel biologique (2 versions différentes selon que le patient est protocolaire ou non) sont téléchargeables sur :

- <http://biologiepathologie.chru-lille.fr/catalogue-analyses/Detail.php?codeCatalogueAnalyses=2807&page=detail#onglets>
- <http://biologiepathologie.chru-lille.fr/catalogue-analyses/Detail.php?codeCatalogueAnalyses=4451&page=detail#onglets>

Désormais : Merci de nous acheminer les prélèvements de biologie moléculaire et de FISH interphasique des hémopathies à 4°C.

Attention : les échantillons destinés à l'immunophénotypage des hémopathies doivent impérativement être conservés et transportés à T° ambiante. Veillez donc à bien séparer ces différents types d'échantillons.

Afin de garantir une qualité optimale de nos analyses :

- Pour les **recherches de mutations des gènes JAK2, MPL** et la **recherche de transcrite BCR-ABL et FIP1L1-PDGFRa** réalisées dans un contexte diagnostique, veuillez **joindre systématiquement à la prescription une copie de la dernière NFS** afin de faciliter la validation biologique.
- pour la **recherche des transcrits BCR-ABL et FIP1L1-PDGFRa** ou la **quantification des transcrits BCR-ABL** (nécessitant une extraction d'ARN), veuillez nous faire parvenir au moins **2 tubes EDTA de 5 mL** de sang correctement remplis.
- Pour la **quantification du transcrite BCR-ABL** ou la **recherche de mutations d'ABL**, veuillez **préciser le type de transcrite** dans le cas où la caractérisation initiale de celui-ci n'aurait pas été réalisée au CHRU de Lille.

Pour tout renseignement complémentaire :

Olivier Nibourel - Laboratoire d'Hématologie - Secteur de Biologie Moléculaire,
tél: 03 20 44 47 83 - fax : 03 20 44 69 89 – courriel : olivier.nibourel@chru-lille.fr